

À : Conseil d'administration de Metrolinx
De : Steve Levene
Chef de l'exploitation, Transport en commun rapide
Date : 27 juin 2024
Objet : **Opérations - Rapport trimestriel sur le transport en commun rapide**

Ce rapport fournit une mise à jour sur l'activité et les étapes clés de la division Opérations - Transport en commun rapide au cours du dernier trimestre.

Récapitulation de l'échéance de Gestion des actifs - 2023-2024

Metrolinx a mis en œuvre un programme d'amélioration continue pour améliorer ses capacités de gestion d'actifs dans quatre piliers clés : l'information sur les actifs, la planification de la gestion des actifs, l'ingénierie de la fiabilité et la prestation des services d'entretien. Un outil pratique d'évaluation de la maturité de gestion des actifs et un processus de planification des améliorations ont été mis en place pour permettre une amélioration continue par rapport à ces quatre capacités de base de gestion des actifs. À chaque niveau, il y a une progression des besoins en personnes, des processus et des outils qui permet aux équipes des classes d'actifs de progresser à travers les éléments fondamentaux pour améliorer les compétences.

Metrolinx est passée d'une maturité de 37 % en 2022 à une maturité de 57 % à la fin de l'exercice 2023-2024, avec une cible d'atteindre une maturité de 75 % d'ici la fin de l'exercice 2026-2027. À l'heure actuelle, Metrolinx a mis en place des méthodes au sein de chaque pilier, dispose d'équipes qui renforcent la capacité de mettre en œuvre ces méthodes, et exploite les données disponibles existantes pour orienter les décisions au sein de chaque pilier. Nous prenons de meilleures décisions pour intervenir avant l'échec et améliorer la fiabilité et la sécurité des actifs de Metrolinx.

Faire progresser les lignes du TLR

L'équipe de la prestation et de la sécurité des opérations de transport en commun rapide se concentre sur le bien-être du personnel, des passagers et de tous ceux qui interagissent avec nos systèmes. Nos équipes du TLR d'Eglinton Crosstown et de Finch West collaborent avec les équipes de Project Co pour assurer la mise en œuvre de pratiques d'exploitation ferroviaire sécuritaires.

Au fur et à mesure que les projets sont passés de la construction lourde à un environnement ferroviaire fonctionnel, avec plus de véhicules sur les voies pour les essais et la mise en service, l'accent a été mis sur le maintien de la sécurité et de l'efficacité. Un examen approfondi des incidents passés a été effectué afin d'identifier les causes profondes et de s'assurer que des mesures correctives et des mesures d'atténuation appropriées sont en place. Ce processus a confirmé que des procédures sont établies et que les programmes de formation sont à jour. L'évaluation continue de ces éléments critiques est en cours.

L'entente d'exploitation et de service des trains (EEST) de Finch West a été signée par Metrolinx, la TTC et la ville de Toronto en mai 2024, ce qui représente un jalon important dans le programme et une étape cruciale vers le service à la clientèle. L'entente a été menée par les équipes de gestion commerciale et juridique du transport en commun rapide, en étroite collaboration avec les équipes de gestion des opérations, de la prestation de services d'entretien, de la sécurité, des finances et du rendement du transport en commun rapide.

Attribution de contrats d'entretien pour les régions de l'Est et du Centre

À la suite du rapport trimestriel de novembre 2023 sur l'avis sur les soumissionnaires retenus et le début des négociations, les nouveaux contrats de service d'entretien des voies et de la signalisation ont été attribués à Siemens Mobility Limited pour la région du Centre (subdivisions de Weston, Pearson et Newmarket et tous les remisages connexes) et à PNR RailWorks Inc. pour la région de l'Est (subdivisions de Kingston, GO, Uxbridge et de Bala et tous les remisages connexes). Les équipes se mobilisent pour prendre en charge les contrats en date du 1^{er} juillet 2024. La durée du contrat pour chaque région est de cinq ans, avec deux options additionnelles d'un an à la seule discrétion de Metrolinx.

Sécurité aux passages à niveau

Au cours de l'exercice 2023-2024, Metrolinx a réduit le risque lié à la sécurité aux passages à niveau de 7,6 %, pour une réduction totale du risque de 20,6 % par rapport au 1^{er} avril 2022. Metrolinx continue d'apporter des améliorations afin d'atteindre l'objectif de réduction du risque pour la sécurité de 33 % d'ici la fin de décembre 2025. Pour l'exercice 2024-2025, l'accent sera mis sur la modernisation de tous les passages à niveau dans la subdivision de Guelph conformément aux plus récentes normes de Transports Canada et sur la mise en œuvre d'améliorations aux passages piétonniers sous forme de barrières pour piétons et de passerelles améliorées aux passages à niveau identifiés.

Metrolinx travaille en collaboration avec Transports Canada dans le cadre d'une subvention fédérale et avec un partenaire industriel pour réduire davantage les risques de sécurité aux passages à niveau. L'un des projets consiste à collaborer avec Transports Canada et un partenaire industriel pour exploiter l'intelligence artificielle afin de détecter automatiquement les incursions dans l'emprise de Metrolinx lorsque les protections à un passage à niveau sont activées. Le projet comprend l'installation de caméras et de systèmes informatiques au passage à niveau de la rue Kerr dans la subdivision d'Oakville et au passage à niveau de la rue Main à Stouffville de la subdivision d'Uxbridge.

En mars 2024, Metrolinx a obtenu du financement supplémentaire dans le cadre du Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire de Transports Canada. Ce programme offre des subventions aux autorités de transport en commun qui contribuent à accroître la sécurité des lignes ferroviaires et des passages à niveau. L'objectif du programme est d'améliorer la sécurité ferroviaire dans son ensemble, de prévenir les impacts des changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes le long des voies ferrées et d'accroître la confiance du public dans le système de transport ferroviaire du Canada. La subvention fournit un financement fédéral allant jusqu'à 50 % du total des coûts

admissibles du projet, jusqu'à concurrence d'une contribution fédérale maximale de plus de 13 millions de dollars.

Respectueusement soumis,

Steve Levene

Chef de l'exploitation, Transport en commun rapide